



# EXTRAIT

## DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Le Maire de la commune de BOHARS (Finistère)

Vu le code général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-1, L2212-2, L2213-1 à L2213-5,

Vu le code de la route,

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (Livre 1 – 8<sup>ème</sup> partie – Signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992 modifié,

Vu l'arrêté n° 2020-228 en date du 11 juin 2020 portant délégation à Monsieur Jean-Yves TREBAOL, Adjoint au Maire

Vu la demande émanant de l'entreprise Constructel Bretagne chez Sogelink, 69134 DARDILLY Cedex en date du 25 septembre 2024,

Considérant que pour assurer la sécurité publique et la sûreté de la circulation à l'occasion de l'ouverture de chambre sur chaussée, il y a lieu de réglementer la circulation rue de Penfeld,

### ARRÊTE

#### Article 1:

La chaussée sera rétrécie rue de Penfeld, à compter du début des travaux le 17 octobre 2024 jusqu'à la fin du chantier et selon les conditions météorologiques (durée estimée : 1 jour). Les véhicules circuleront sur la voie de gauche.  
La vitesse sera limitée à 30 Km/h dans le périmètre du chantier.

#### Article 2 :

La signalisation adéquate sera mise en place et entretenue par l'entreprise Constructel Bretagne chez Sogelink, 69134 DARDILLY Cedex qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier ainsi que la sécurité des piétons.

#### Article 3 :

La Directrice Générale des Services, le commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Plouzané et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, dont la copie sera transmise à :

- à l'entreprise Constructel Bretagne,
- Monsieur le Président de Brest métropole (services voirie),
- Monsieur le Maire de Guilers
- Le Commandant de la communauté de brigades de gendarmerie de Plouzané,
- Bibus
- CODIS : CTA\_CODIS29@sdis29.fr
- [bretag-ut29.brest@direccte.gouv.fr](mailto:bretag-ut29.brest@direccte.gouv.fr)
- l'antenne de Brest du Conseil Départemental

A Bohars, le 25 septembre 2024

Pour Le Maire, par délégation,  
Jean-Yves TREBAOL



Affiché en Mairie le :

30 SEP. 2024